



CONCOURS DES 20 ET 21 FÉVRIER 2017
POUR LE RECRUTEMENT DE CONTROLEURS DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
Branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale

2

Épreuve orale d'admission n° 1 b)

Interrogation portant sur le programme relatif à la vérification d'aptitude aux
fonctions de pupitreur publié en annexe à l'arrêté du 10 juin 1982

(Durée 30 minutes – Coefficient 2)

Les différents types de sauvegardes